



Fédération des femmes acadiennes
de la Nouvelle-Écosse

Ordre du Jour provisoire

Réunion d'affaires

Assemblée générale annuelle 2023

Jeudi 15 juin 2023 à 18h30
Par Visioconférence sur zoom

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture officielle de l'Assemblée
2. Élection d'une présidente et secrétaire d'Assemblée
3. Appel des membres avec droit de vote et vérification du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour 15 juin 2023
5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 5 juin 2022
 - a. Suivi et vœux de l'Assemblée générale annuelle de la FFANE 2022
6. Adoption des États financiers internes du 31 mars 2023
 - a. Nomination d'un vérificateur financier pour l'année 2023-2024
7. Adopter le rapport annuel de la présidente et de la directrice générale (voir livre rapport)
8. Rapports des représentantes régionales, provinciales, nationales (voir livre rapport)
9. Montant de la cotisation annuelle
 - a. Membres individuelles
 - b. Associations membres
10. Recevoir le rapport du Comité de mise en nomination 2022-2023
11. Élire la présidente et la vice-présidente 2023-2024
12. Ratification des administratrices du Conseil d'administration 2023-2024
13. Vœux et suggestions
14. Varia
15. Date de la prochaine Assemblée générale annuelle
16. Levée de l'Assemblée